



Harcèlement psychologique, moral

Par Soleil33

Bonjour

Mon amie s'est séparée du père de ses enfants il y a bientôt 1an. Il habite dans un nouvel appartement depuis quelques mois. Mon amie voulait garder le lien entre ses enfants et leur père. Ce dernier complique sans cesse les relations.

Ils font garde alternée 1 semaine/2.

Le dialogue est impossible car il l'insulte à chaque rencontre, quand ce ne sont pas des doigts d'honneur, crachats devant les enfants. Aucune violences physiques.

Il lui envoie sans cesse des messages pour la provoquer, la rabaisser, l'humilier, l'attaquer sans cesse. Elle ne peut pas bloquer son numéro car cela lui a porté préjudice une fois. Là où ça me dérange énormément, c'est lorsqu'il écrit qu'il ne serait pas déçu si elle s'accidenterait, qu'il danserait sur sa tombe. Bref j'en passe. A l'heure où des féminicides sont toujours d'actualité, j'ai peur pour elle.

Que puis-je faire? Qu'est-ce que mon amie peut faire pour qu'il arrête ses messages provocateurs et/ou haineux?

Sachant qu'il est manipulateur et qu'il se pose toujours en victime.

Pour info, elle a déjà porté plainte pour des messages menaçants envers elle et ses enfants. Elle n'a pas eu de suite.

Merci d'avance de votre aide.

Par Isadore

Bonjour,

Une nouvelle plainte s'impose. Ainsi que la consultation d'un avocat. Elle peut composer le 3919 pour avoir des conseils dans un premier temps.

Vous ne pouvez rien faire si ce n'est soutenir votre amie.

En quoi bloquer cet ahuri lui a porté préjudice ?

Par Soleil33

Lorsqu'il y a eu comparaison du nombres de messages reçus pour l'un comme pour l'autre, sans lire les contenus. Il a été tranché qu'il y avait autant de mon amie que de son ex. Car pour avoir du répi, elle avait bloqué le n° de son ex. C'est mon amie qui a du se justifier. Elle avait fini par répondre à toutes ses provocations par un geste envers lui il y a quelques mois. Il a gaine cause en portant plainte contre elle pour violences. Elle partage un groupe de paroles de femmes, a une avocate. Bref c'est comme si on disait a une personne violée tu as provoqué ton violeur.

Je trouve que la gendarmerie prend un peu à la légère (peut-être débordée par trop de situations de ce type).

Elle va recontacter son avocate. Il la détruit à petit feu alors qu'elle voulait juste vivre sans lui et préserver la relation père enfants.